

Administration fédérale
des douanes AFD

Faits et chiffres 2006

www.ezv.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des douanes AFD

Sommaire

Les faits

Organisation	3
Directions d'arrondissement	4
Régions gardes-frontière	5
Tâches	8

Les chiffres

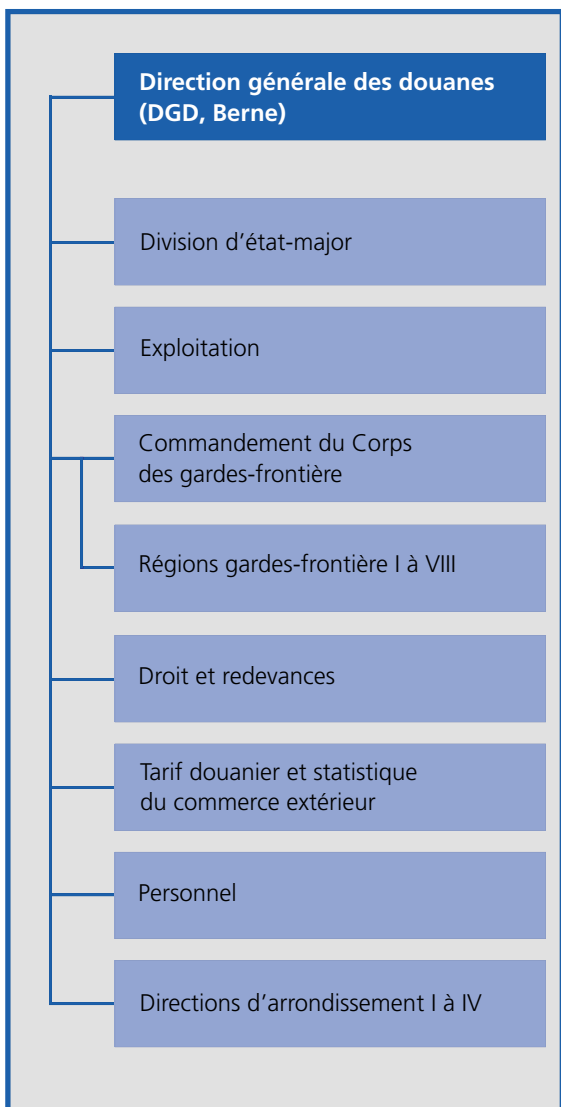
Recettes	10
Commerce extérieur	16
Corps des gardes-frontière	20
Trafic des marchandises de commerce	26
Contrôle des métaux précieux	33
Personnel	34
Musée des douanes	35
Glossaire	36
Adresses	37
Une journée à la frontière	40

Impressum

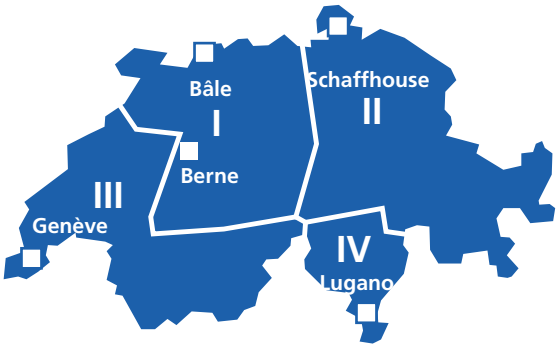
Editeur: Administration fédérale des douanes (AFD); tirage: 23 000 exemplaires (allemand, français, italien et anglais); concept/rédaction: Information et documentation AFD; adresse: Administration fédérale des douanes (AFD), Direction générale des douanes, Monbijoustrasse 40, 3003 Berne, téléphone 031 322 67 43, télécopieur 031 322 42 94, Internet www.douane.admin.ch; maquette: Oliver Slappnig, Herrenschwanden; impression: gdz AG für grafische Erzeugnisse, Zurich; copyright: reproduction uniquement avec mention de la source.

Les faits

Organisation

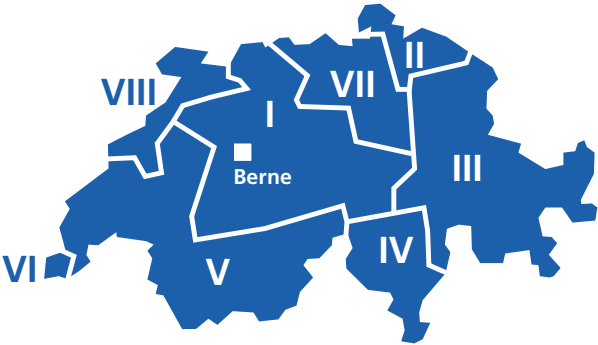


Directions d'arrondissement



Arrondissement	I	II	III	IV	Total
Service civil					
- Bureaux de douane principaux	11	8	6	5	30
- Bureaux de douane secondaires	5	8	1	3	17
Bureaux de contrôle des métaux précieux	2	1	1	1	5

Régions gardes-frontière



Région gardes-frontière	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	Total
Postes de gardes-frontière	7	6	6	7	6	6	3	4	45
Centrale d'engagement	N	N	E	S	O	O	N	O	

Il y aura dorénavant quatre centrales
d'engagement (CEN):

- CEN Nord à Bâle (N)
- CEN Est à Coire (E)
- CEN Sud à Chiasso (S)
- CEN Ouest à Genève (O)





Tâches



Contribution à la sécurité intérieure

Lutte contre les opérations illégales

Augmentation de la sécurité par une présence mobile dans l'espace frontalier; lutte contre la criminalité et la migration illégale, par ex. par la recherche de personnes et de véhicules; lutte contre la contrebande de stupéfiants et les falsifications de documents, etc.

Protection de la population et de l'environnement

Contrôle des denrées alimentaires à la frontière; protection des animaux, des plantes et des espèces; contrôle du trafic des marchandises dangereuses, substances radioactives et toxiques; contrôle des métaux précieux, etc.

Sécurité dans l'espace public

Contrôle du trafic de matériel de guerre et d'armes ainsi que de marchandises utilisables à des fins civiles et militaires de même que substances aux risques d'explosion; observation des prescriptions sur la circulation routière lors de l'entrée et de la sortie; exécution de mesures d'embargo, etc.



Tâches économiques

Protection et contrôle

Surveillance de l'importation et de l'exportation de certaines marchandises; protection de l'agriculture; protection des marques, indications géographiques de provenance, des droits du design et droits d'auteur; approvisionnement économique du pays, etc.

Perception de redevances

Droits de douane; taxe sur la valeur ajoutée, impôts sur les huiles minérales, les automobiles, le tabac et la bière; droits de monopole sur les alcools; taxes d'incitation, redevances sur le trafic des poids lourds et pour l'utilisation des routes nationales, etc.

Diverses prestations de service

Statistique du commerce extérieur et du trafic de transit, etc.

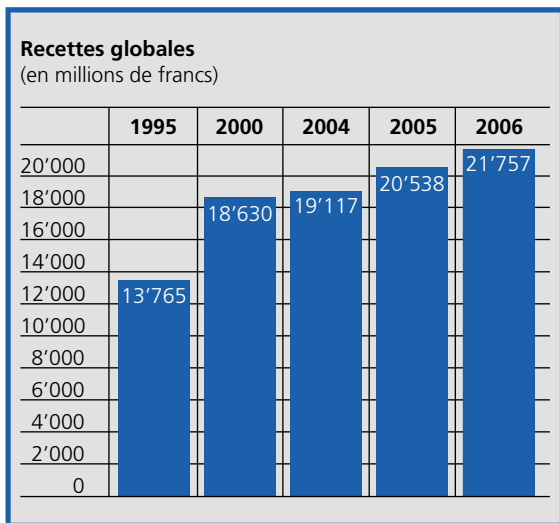
Coopération avec des autorités et organisations étrangères

Transits internationaux; assistance administrative et entraide judiciaire; participation à des engagements internationaux, etc.



Les chiffres

Recettes

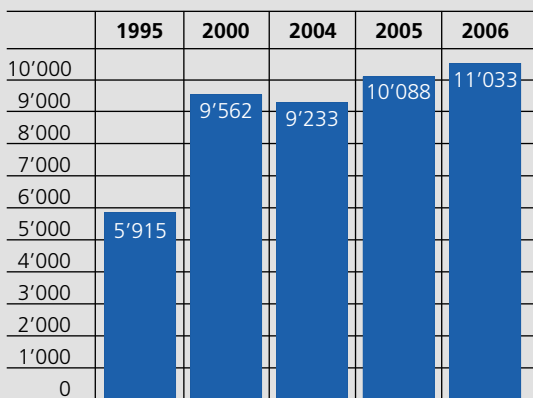


En 2006, la douane a encaissé quelque 22 milliards de francs pour le compte de l'Etat, soit plus d'un tiers de l'ensemble des recettes de la Confédération.

Principales recettes

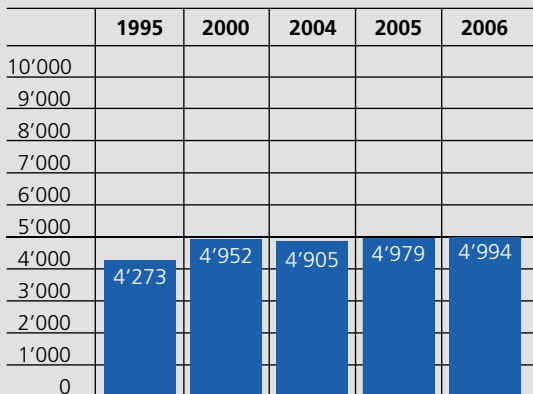
Taxe sur la valeur ajoutée

(en millions de francs)



Redevances sur les carburants

(en millions de francs)



Principales recettes

Redevances sur le tabac

(en millions de francs)

	1995	2000	2004	2005	2006
5'000					
4'000					
3'000					
2'000					
1'000			2'040	2'051	2'161
0	1'333	1'672			

Droits d'entrée

(en millions de francs)

	1995	2000	2004	2005	2006
5'000					
4'000					
3'000					
2'000					
1'000					
0	1'180	1'038	1'054	974	1'027



Le produit de l'impôt sur le tabac est intégralement versé à l'AVS/AI.

Redevance sur le trafic des poids lourds (en millions de francs)

	1995	2000	2004	2005	2006
5'000					
4'000					
3'000					
2'000					
1'000					
0	179	352	694	1'231	1'306

Autres recettes (en millions de francs)

	1995	2000	2004	2005	2006
5'000					
4'000					
3'000					
2'000					
1'000					
0	885	1'054	1'191	1'215	1'236



Les recettes provenant de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) sont affectées pour un tiers aux cantons et pour deux tiers à la Confédération.

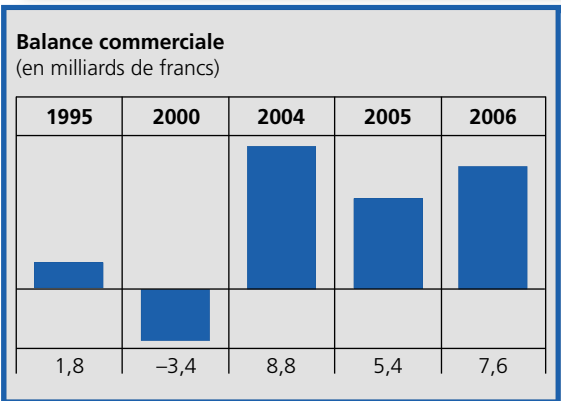
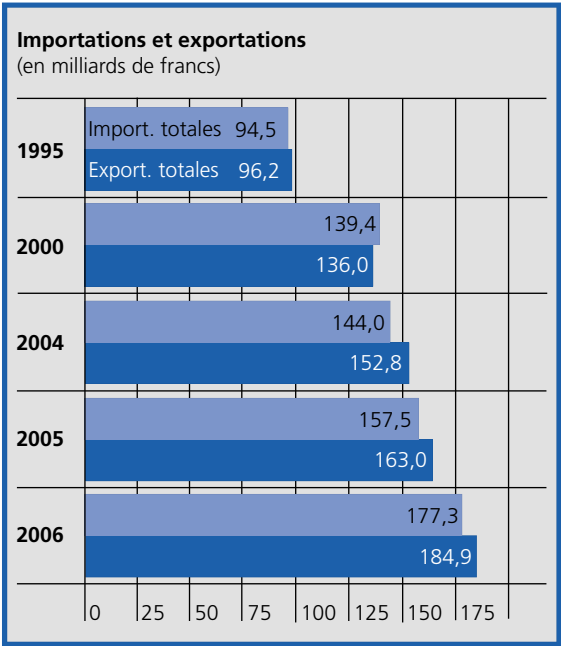


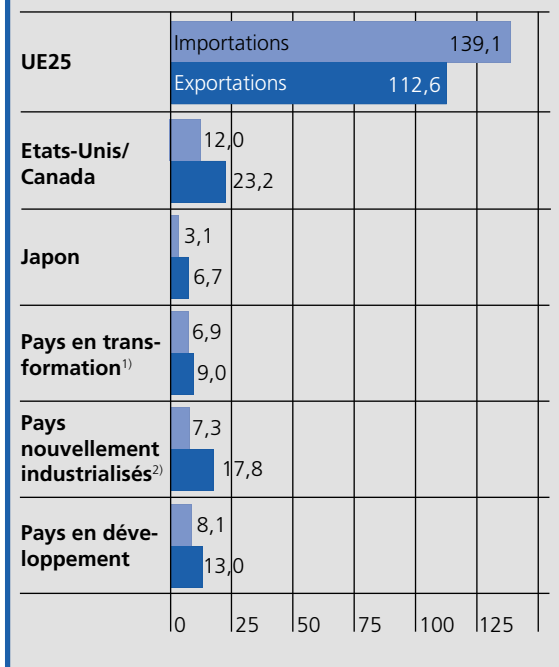
Abstraction faite du domaine des produits agricoles, dans lequel la protection à la frontière reste forte, la douane est de moins en moins au service du protectionnisme commercial. Sa fonction protectrice reste néanmoins de première importance, mais avec un contenu différent: désormais, il s'agit plutôt de protéger la place économique suisse et les citoyens contre certains risques qui vont croissant, notamment ceux liés aux contrefaçons.



Outre ses tâches fiscales, le Corps des gardes-frontière remplit aussi, voire surtout, des tâches de police: recherche de personnes, d'objets et de véhicules, lutte contre le trafic de stupéfiants et la falsification de documents, etc.

Commerce extérieur



Importations et exportations 2006 selon les blocs économiques (en milliards de francs)


1) Pays en transformation: Europe du sud-est, Pays CEI, Chine, Corée du Nord et Mongolie.

2) Pays nouvellement industrialisés : Thaïlande, Malaisie, Singapour, Taiwan, Hongkong, Corée du Sud, Philippines, Mexique, Brésil, Argentine, Chili, Turquie, Afrique du Sud, Saint-Marin, Etat du Vatican.

L'Union européenne (UE) est à la fois principal fournisseur et principal acquéreur dans les transactions commerciales avec la Suisse. Celle-ci, de son côté, occupe le quatrième rang des fournisseurs de biens à l'UE.

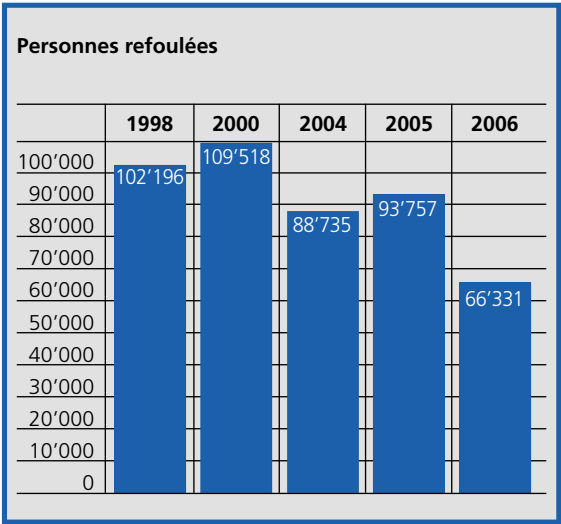


La douane est responsable, en particulier, de l'émission de la vignette autoroutière, dont environ sept millions et demi d'exemplaires sont écoulés chaque année, en Suisse et à l'étranger.



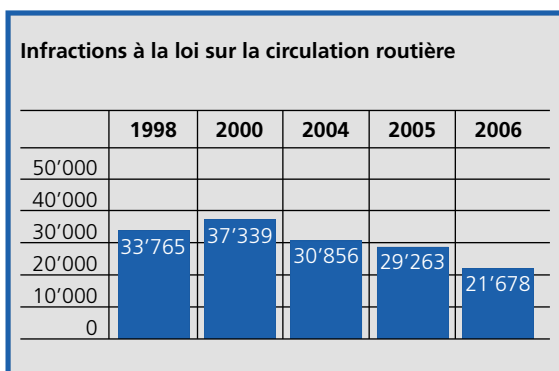
En 2006, le Corps des gardes-frontière a remis quelque 50'000 personnes à la police.

Corps des gardes-frontière



Le Corps des gardes-frontière est la partie de la douane suisse qui porte l'arme et l'uniforme.

Activités du Corps des gardes-frontière



Le Corps des gardes-frontière contribue à la sécurité de la population. Il lutte contre la criminalité transfrontalière, l'immigration illégale et la contrebande organisée.

Remise de personnes à la police

(en vertu d'avis de recherche, etc.)

	1998	2000	2004	2005	2006
50'000					
40'000					48'984
30'000			33'883	37'104	
20'000	29'641	26'456			
10'000					
0					

Personnes entrées illégalement

	1998	2000	2004	2005	2006
50'000					
40'000					
30'000					
20'000					
10'000	12'714				
0		5'668	6'943	5'472	5'858



En 2006, le Corps des gardes-frontière a été entièrement réorganisé. Les quatre anciens corps ont été remplacés par huit régions gardes-frontière. Le Corps des gardes-frontière dans son ensemble est ainsi plus facile à diriger et peut intervenir avec davantage de souplesse. La nouvelle organisation permet en outre de mieux exploiter les synergies existant avec les partenaires internes et externes.

Infractions relatives aux droits de douane et à la TVA dans le trafic des voyageurs

	1998	2000	2004	2005	2006
50'000					
40'000					
30'000					
20'000				24'544	
10'000		15'686	16'949		16'537
0					

Infractions à la loi sur les stupéfiants

	1998	2000	2004	2005	2006
50'000					
40'000					
30'000					
20'000					
10'000					
0	1'779	3'657	2'681	3'192	2'563



En 2006, la douane civile et le Corps des gardes-frontière ont saisi 193 kg de cocaïne et 59 kg d'héroïne.



Grâce à ses deux scanners mobiles, la douane peut contrôler les camions aussi rapidement qu'efficacement et diminuer ainsi les temps d'attente à la frontière. Les scanners sont aussi utilisés dans l'espace frontalier, lors de contrôles de poids lourds effectués conjointement avec la police. Enfin, depuis 2006, les wagons de chemin de fer et les conteneurs peuvent aussi être contrôlés par ce moyen.

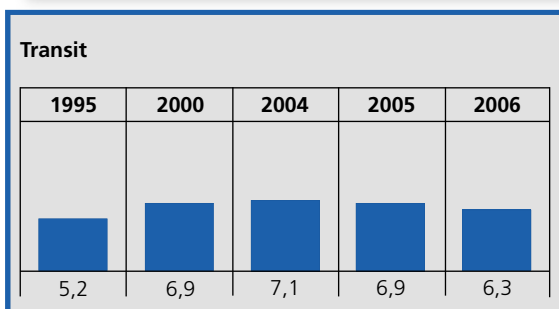
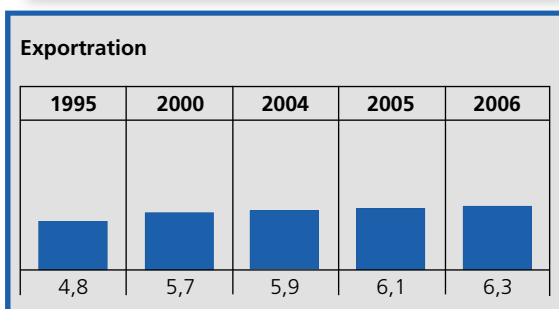
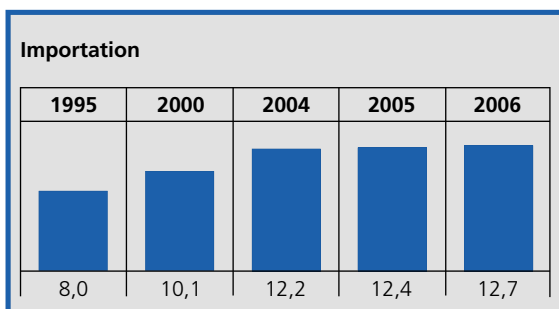


Depuis le début de 2006, la douane a renforcé son dispositif visant à garantir la sécurité du trafic routier. Lors du dédouanement, en cas de soupçon, elle soumet les chauffeurs à des tests d'alcoolémie et vérifie s'ils respectent les temps de repos réglementaires. Elle contrôle également plus souvent l'état des poids lourds. En 2006, la douane a procédé ainsi à environ 56'000 contrôles, dont un sur cinq s'est conclu par une annonce à la police.

Trafic des marchandises de commerce

Déclarations

(en millions d'unités)



Importations selon les modes de transport

(en milliers de tonnes, sans le trafic postal)

	1995	2000	2004	2005	2006
Rail	7'385	7'717	7'851	7'990	8'538
Route	18'794	21'352	24'093	24'809	26'947
Air	70	80	76	75	102
Eau	6'819	7'488	6'181	6'189	5'629
Pipeline	7'158	7'561	8'358	8'094	8'715
Total	40'226	44'198	46'559	47'157	49'931

Exportations selon les modes de transport

(en milliers de tonnes, sans le trafic postal)

	1995	2000	2004	2005	2006
Rail	2'479	4'309	3'089	2'972	3'387
Route	5'991	8'959	10'642	10'716	11'704
Air	87	627	592	604	674
Eau	673	740	816	698	579
Pipeline	88	100	121	123	143
Total	9'318	14'735	15'260	15'113	16'487

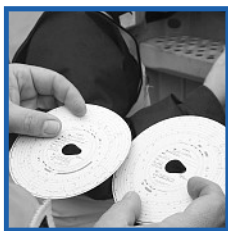
Interventions de la douane lors de l'importation et de l'exportation

A l'importation:

- 2'203 inexactitudes ont été constatées lors du dédouanement de produits agricoles et de denrées alimentaires et 1'378 lors du dédouanement de textiles et de vêtements;
- 666 irrégularités ont été recensées lors de la perception de la TVA (pour des assujettis à la TVA non habilités à déduire la charge préalable);
- 677 infractions à la législation sur les biens immatériels ont été constatées, ainsi que 159 infractions à la loi sur les produits thérapeutiques;
- 17 cas d'utilisation abusive de marchandises bénéficiant d'allègements douaniers ont été découverts.

A l'exportation:

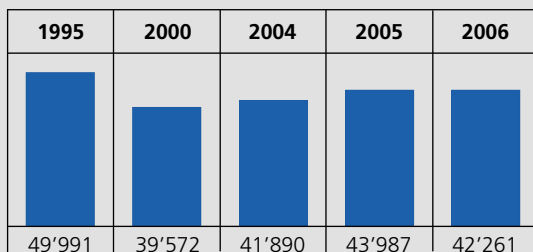
- 103 irrégularités en relation avec des marchandises soumises au contrôle de l'exportation ont été constatées, ainsi que 2'689 fausses déclarations, en particulier des fausses déclarations de valeur.



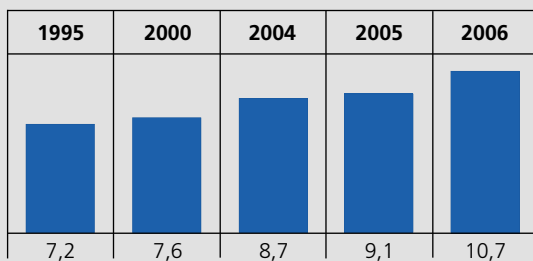
En 2006, la douane a annoncé à la police 10'412 véhicules présentant des lacunes en matière de sécurité. Elle a constaté en outre une centaine d'infractions à la réglementation du temps de travail et de repos. Dans 125 autres cas, les chauffeurs n'étaient plus aptes à la conduite parce qu'ils étaient sous l'influence de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments.

Affaires pénales

Infractions constatées (procédures simplifiées, procès-verbaux finals et procès-verbaux de dénonciation)



Amendes encaissées (en millions de francs)



En 2006, le service des enquêtes a examiné un total de 9'098 cas de contrebande ou d'escroquerie en matière de redevances, dont 5'040 ont pu être liquidés avant la fin de l'année. Dans ce contexte, la douane a procédé au recouvrement de 11,7 millions de francs de redevances et encaissé 5,3 millions de francs d'amendes. Les cas les plus nombreux (environ 27%) concernaient des produits agricoles ou des denrées alimentaires: viande, fromage, boissons alcooliques, fruits et légumes.



La lutte contre la contrebande organisée n'a pas pour seul enjeu de récupérer les redevances éludées. Elle vise également, d'une part, à prévenir les distorsions de la concurrence et, d'autre part, à assurer la protection des consommateurs. En effet, on ignore généralement d'où proviennent les marchandises de contrebande et dans quelles conditions elles ont été produites et transportées. Il en résulte donc un important risque sanitaire pour les consommateurs.



Le terrain d'action du Corps des gardes-frontière ne se limite pas à la route, au rail et aux lacs: le contrôle des voyageurs et les tâches douanières dans le trafic aérien privé sont également de son ressort.

Infractions aux lois sur la protection des marques et sur le droit d'auteur

Nombre d'interventions et valeur marchande des envois retenus (en millions de francs)

	1995	2004	2005	2006
Valeur marchande totale	0,04	4,4	10,3	3,7
Nombre d'interventions	18	495	572	383



Le dommage que le marché des contrefaçons inflige à l'économie suisse est évalué à quelque 2 milliards de francs par année. De nos jours, tous les produits qui en valent financièrement la peine sont contrefaits, à commencer par les produits de luxe, tels que vêtements, chaussures et articles de sport. S'y ajoutent naturellement les montres et les bijoux. Environ deux tiers des contrefaçons proviennent d'Asie (Chine 40%). Les contrefaçons portent non seulement un grave préjudice financier à l'économie, mais constituent aussi une menace pour la sécurité des citoyens. C'est particulièrement vrai des contrefaçons de médicaments ou de produits qu'il est convenu d'appeler «life-style». La santé des consommateurs peut cependant également être mise en danger par des contrefaçons d'objets de la vie courante, tels que jouets, appareils ménagers ou produits cosmétiques.

Contrôle des métaux précieux

	1995	2004	2005	2006
Poinçonnements				
Avec le poinçon national «tête de st-bernard»	1'211'500	1'359'020	1'621'600	1'695'100
Avec le «poinçon commun» reconnu sur le plan international	1'116'000	1'224'500	1'528'550	1'628'000
Activité de contrôle				
Nombre d'envois vérifiés à la frontière	47'700	21'420	21'080	13'600
Inspections à l'intérieur du pays dans le cadre de la surveillance des marchés	91	122	90	99
Infractions à la loi	3'751	3'145	2'835	2'279



Les contrefaçons de montres et de bijoux sont aujourd'hui si raffinées que même les spécialistes ne peuvent les distinguer des produits originaux sans l'aide d'appareils spéciaux. Les contrôleurs des métaux précieux de la douane déconseillent donc vivement d'acheter des montres et des bijoux à l'étranger par Internet. Il s'agit souvent de contrefaçons et d'articles de moindre qualité.

Personnel

Etat des postes
(Etat au 31 décembre 2006)

	1995	2000	2004	2005	2006
Femmes	466	719	810	743	719
Hommes	4'037	4'074	3'973	3'845	3'729
Total	4'503	4'793	4'783	4'588	4'448

Structure
(Etat au 31 décembre 2006)

	1995	2000	2004	2005	2006
Personnel à formation technique	1'177	1'363	1'399	1'341	1'312
Personnel scientifique	26	27	28	27	26
Autre personnel civil	1'347	1'313	1'305	1'182	1'104
Personnel du Corps des gardes-frontière	1'903	2'038	1'999	1'990	1'947
Personnel du contrôle des métaux précieux	50	52	52	48	59

Musée des douanes



Vous souhaitez découvrir les coulisses de la douane? Situé sur les rives du lac de Lugano, en face de Gandria, le Musée suisse des douanes – familièrement surnommé le «Musée des contrebandiers» – accueille quelque 20 000 visiteurs par année. L'exposition présente tout ce qui occupe la douane et le Corps des gardes-frontière au quotidien: contrebande, recherche de stupéfiants, piratage de marques, conservation des espèces, contrôle des métaux précieux, falsification de documents et bien d'autres choses encore.

Cette année, le musée est ouvert de début avril à mi-octobre (13 h 30 – 17 h 30); la liaison par bateau au départ de Lugano constitue la meilleure façon de s'y rendre. L'entrée est gratuite.

Autres informations: www.ezv.admin.ch
(«L'AFD» → «Musée des douanes»)

Glossaire

Conservation des espèces

Environ 25 000 variétés de plantes et 3500 espèces animales sont concernées par la convention de Washington sur la conservation des espèces et sont mondialement réputées protégées. L'importation de ces plantes et animaux ou de leurs produits est soit totalement interdite soit assujettie au permis.

Contrebande

Fait l'objet de contrebande tout ce qui en vaut la peine pour des raisons fiscales ou économiques ou tout ce qui est soumis à restriction, voire interdiction. Au premier plan figurent les produits agricoles tels que la viande et les légumes. Mais la contrebande concerne fréquemment aussi les textiles, la bijouterie et les montres de la gamme de prix supérieure. Et, naturellement, il ne faut pas oublier non plus les drogues.

Contrôle des métaux précieux

Les essayeurs-jurés de la douane suisse contrôlent si les ouvrages en métaux précieux fabriqués en Suisse ou importés sont conformes aux dispositions légales. Ils protègent les consommateurs des marchandises de moindre valeur et les fabricants de la concurrence déloyale. Les métaux précieux s'entendent de l'or, de l'argent, du platine et du palladium.

Impôt sur les huiles minérales

L'impôt sur les huiles minérales est un impôt de consommation. Il comprend:
- un impôt sur les huiles minérales grevant l'huile de pétrole, les autres huiles minérales, le gaz de pétrole et les produits résultant de leur transformation ainsi que les carburants ;
- une surtaxe sur les huiles minérales, grevant les carburants.

Lois et ordonnances autres que douanières

La douane suisse exécute à la frontière plus de 150 dispositions qui ne sont pas directement en rapport avec la loi sur les douanes. Elle accomplit notamment des tâches dans les domaines juridiques suivants: perception de redevances, sécurité et police, propriété intellectuelle, population et environnement ainsi que limitation et surveillance des importations et des exportations.

Piratage de marques

Le piratage de produits est devenu un phénomène d'une ampleur internationale qui représente en valeur 5 à 7 % du commerce mondial. Cela n'a pas uniquement des effets considérables dans le domaine économique et social du pays de production (perte d'emplois), mais aussi pour la santé et la sécurité des utilisateurs. Une demande d'intervention par les titulaires de droits sur des marques, designs, etc. permet à la douane de retirer assez tôt de la circulation les marchandises falsifiées.

Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP)

La RPLP est perçue en Suisse depuis le 1^{er} janvier 2001. Elle s'applique aux camions et remorques d'un poids total de plus de 3,5 tonnes et elle est prélevée sur l'ensemble du réseau routier public de la Suisse. Le poids maximal admis a été porté de manière générale à 40 tonnes depuis le début de l'année 2005. La redevance se calcule en fonction des kilomètres parcourus, du poids maximal admis et des émissions du véhicule. Les recettes provenant de la RPLP sont versées pour un tiers aux cantons et pour deux tiers à la Confédération.

Statistique du commerce extérieur

La statistique du commerce extérieur est la représentation systématique du trafic transfrontière des marchandises ventilée par importation, exportation et transit. La tâche de la statistique du commerce extérieur de la douane suisse consiste à élaborer des informations sur les flux de marchandises, sur les prix du commerce extérieur et sur des caractéristiques ayant trait aux modes de transport.

Adresses de la douane

Administration fédérale des douanes
Direction générale des douanes
Monbijoustrasse 40
3003 Berne
Téléphone: 031 322 65 11
Télécopieur: 031 322 78 72
Courriel: ozd.zentrale@ezv.admin.ch

Zollkreisdirektion I
Elisabethenstrasse 31
4010 Basel
Téléphone: 061 287 11 11
Télécopieur: 061 287 13 13
Courriel: kdbs.zentrale@ezv.admin.ch

Zollkreisdirektion II
Bahnhofstrasse 62
8201 Schaffhausen
Téléphone: 052 633 11 11
Télécopieur: 052 633 11 99
Courriel: kdsh.zentrale@ezv.admin.ch

Direction des douanes III
Av. Louis-Casaï 84
1216 Cointrin
Téléphone: 022 747 72 72
Télécopieur: 022 747 72 73
Courriel: kdge.zentrale@ezv.admin.ch

Direzione delle dogane IV
Via Pioda 10
6900 Lugano
Téléphone: 091 910 48 11
Télécopieur: 091 923 14 15
Courriel: kdti.zentrale@ezv.admin.ch

Adresses du Cgfr

Commandement du Corps des gardes-frontière
Monbijoustrasse 40
3003 Berne
Téléphone: 031 322 67 92
Télécopieur: 031 322 65 54
Courriel: zentrale.kommando-gwk@ezv.admin.ch

Grenzwachtregion I – Basel
Wiesendamm 4
4019 Basel
Téléphone: 061 638 14 02
Télécopieur: 061 638 14 05
Courriel: zentrale.region1-kdo@ezv.admin.ch

Grenzwachtregion II – Schaffhausen
Ebnetstrasse 77
8201 Schaffhausen
Téléphone: 052 630 60 00
Télécopieur: 052 630 60 10
Courriel: zentrale.region2-kdo@ezv.admin.ch

Grenzwachtregion III – Chur
Kasernenstrasse 112
7007 Chur
Téléphone: 081 257 58 00
E-Mail: zentrale.region3-kdo@ezv.admin.ch

Regione guardie di confine IV – Paradiso
Via Calprino 8
6902 Paradiso
Téléphone: 091 986 75 50
Télécopieur: 091 986 75 51
Courriel: centrale.regione4-cdo@ezv.admin.ch

Région gardes-frontière V – Valais / Vaud
Commandement région gardes-frontière V
Avenue Tissot 8
1006 Lausanne
Téléphone: 021 802 82 40
Télécopieur: 021 803 30 01
Courriel: centrale.region5-cdmt@ezv.admin.ch

Région gardes-frontière VI – Genève
Chemin de l'Etang 57
1219 Châtelaine
Téléphone: 022 979 19 19
Télécopieur: 022 979 19 18
Courriel: centrale.region6-cdmt@ezv.admin.ch

Grenzwachtregion VII – Aargau Zürich
Landstrasse 70
8197 Rafz
Téléphone: 044 869 90 10
Télécopieur: 044 869 90 19
E-Mail: zentrale.region7-kdo@ezv.admin.ch

Dès l'été 2007:
Postfach
8058 Zürich-Flughafen

Région gardes-frontière VIII – NE JU
Rue des Tarrières 14
2900 Porrentruy
Téléphone: 032 465 50 70
Télécopieur: 032 465 50 72
Courriel: centrale.region8-cdmt@ezv.admin.ch

Une journée à la frontière

Saviez-vous que...?

... en 2006, quotidiennement:

- 570 000 personnes et 350 000 voitures de tourisme sont entrées en Suisse;
- 21 000 poids lourds ont franchi la frontière suisse (entrée et sortie);
- pour 486 millions de francs de marchandises ont été importées et pour 507 millions de francs de marchandises ont été exportées.

La douane suisse, quotidiennement:

- a encaissé environ 60 millions de francs pour le compte de l'Etat;
- a effectué environ 70 000 dédouanements.

Le Corps des gardes-frontière, quotidiennement:

- a découvert environ 45 infractions relatives aux droits de douane et à la TVA;
- a remis quelque 134 personnes à la police;
- a refoulé quelque 182 personnes à la frontière.